

Mairie-Info

En direct de la mairie

Chaveignes

N° 33

Décembre 2017



Festivité



Sécurité



Aménagement

Mot du maire

2017 : Année des « Changements » ou des « Nouveaux »

Début de l'an, après une gestation difficile, conditionnée par les services de l'Etat, naissance aux forceps de notre nouvelle Communauté de Commune - la CCTVV (Communauté de Communes Touraine Val de Vienne) - nouveau nom, nouveau territoire, nouveaux élus, nouvel administratif, nouvelles compétences obligatoires et optionnelles listées sur plusieurs années, nouveau PLUI. Fusion qui se traduit par un produit financier attendu moindre (Etat) et des charges en augmentation grandissante.

Puis au niveau national, nouveau parti, nouvel élan, nouveau Président de la République, nouvel avenir pour nos petites communes.

Dans la foulée, nouvelle députation.

Enfin un peu de répit, nouvelles vacances,

Nouveau phénomène météo - la sécheresse - nouveau coup dur pour notre monde agricole

Nouvelle métropole.

Nouvelle rentrée scolaire et nouveaux rythmes pour certains.

Avant l'automne, nouveaux législateurs, nouveaux sénateurs. Arrivée de notre nouveau sous-préfet.

Enfin, moment fort, communal, notre nouveau magnifique et exceptionnel marché fermier, suivi de notre raisonnable soirée Trompes de Chasse.

Dans le même temps, nouvelle préfète et nouveau jeune président de l'Association des Maires d'Indre et Loire.

Vraiment une année « particulière », où au milieu de toutes ces nouveautés avec ce que cela impose, nous, petite commune rurale, devons gérer le présent et construire l'avenir. Faire encore des économies tout en redynamisant, renouvelant, nos commerces, routes et réseaux et entretenir notre patrimoine. Améliorer votre vie quotidienne avec moins de services et de moyens ...

Mais nous devons « positiver »

Arrivant dans une période de nouveaux vœux, je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et vous convie le 19 janvier à 19 h 30 aux vœux de notre belle commune.

Le Maire,
Philippe DUBOIS

Commune de Chaveignes

Le Bourg
37120 Chaveignes
Tél | 02 47 58 16 74 - Fax 02 47 95 31 16
Email : mairie@chaveignes.fr
Site : chaveignes.fr/
Facebook : Commune de Chaveignes

Monsieur Le Maire
reçoit
sur rendez-vous.

Horaires

du secrétariat

Lundi : 9 h à 12 h 30 - 15 h à 19 h
Mardi : 9 h à 12 h 30
Mercredi : 14 h à 19 h
Jeudi : 9 h à 12 h 30
Vendredi : 14 h à 17 h

Site internet chaveignes.fr

La commune de Chaveignes est dotée d'un site Internet « chaveignes.fr » que vous pouvez consulter pour avoir différentes informations historiques, géographiques, administratives, municipales.

Compte Facebook Commune de Chaveignes

Vous pourrez y trouver l'actualité immédiate de la commune : festivités, informations ponctuelles. Artisans et commerçants, n'hésitez pas à nous faire part des manifestations que vous organisez.

Sommaire

Délibérations municipales p 4 à 6

Budget et finances	p 4
Voirie	p 5
Bâtiments	p 5
Assainissement	p 5
Urbanisme	p 5
Terre et bois	p 5
Personnel communal	p 6
CCTVV : Communauté de Communes Touraine Val de Vienne	p 6
SIAEP de la Région de Courcoué	p 6
Divers	p 6

Affaires sociales p 7 à 9

Centre Communal d'Action Sociale	p 7
Présence verte services	p 7 et 8
La MSA Berry Touraine	p 9
Accueil en Centre de Loisirs de Chaveignes	p 9
Maison départementale de la solidarité	p 9

Les délégations p 10 à 15

La Communauté de Communes Touraine Val de Vienne - CCTVV	p 10 à 12
Le SMICTOM	p 12
Distribution des sacs poubelles	p 12
Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable - SIAEP de Courcoué	p 13
Le Syndicat d'Energie d'Indre et Loire	p 14
Le Parc naturel Régional Loire-Anjou-Touraine	p 15

Les associations p 16 à 17

Club de la Bonne Entente	p 16
Chaveignes Accueil	p 16
Comité des Fêtes	p 17
Souvenir Français	p 17

Informations Diverses p 18 à 24

Le marché fermier - marché gourmet 2017	p 18 et 19
Aménagements de la voirie communale	p 20
Démarchage abusif	p 20
Diverses recommandations	p 20
Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit	p 21
Objectif « Zéro Phyto »	p 21
Aide à l'amélioration du confort thermique de votre logement	p 21
PACS Pacte Civil de Solidarité	p 22
Etat civil	p 22
Centre des Finances Publiques de L'Ile-Bouchard	p 23
Le recensement et la journée défense et citoyenneté	p 23
Liste électorale	p 23
Avis aux nouveaux arrivants	p 23
Données relatives à la commune	p 23
Calendrier des manifestations	p 24
Tarifs de la salle des fêtes	p 24



DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES



BUDGETS ET FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

Compte administratif 2016

Section de fonctionnement

Résultat reporté	+ 173 994.06 €
Dépenses de l'exercice	356 125.37 €
Recettes de l'exercice	487 697.41 €
Résultat de clôture	+ 305 566.10 €

Section d'investissement

Résultat reporté	- 60 737.61 €
Dépenses de l'exercice	249 072.81 €
Recettes de l'exercice	156 358.74 €
Résultat de clôture	- 153 451.68 €

Restes à réaliser

Dépenses	7 515.03€
Recettes	0.00 €
Résultat global	144 599.39 €

Budget 2017

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 557 666.39 €
Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 603 318.64 €

TAUX DES TAXES

Taxe d'habitation -----	8.37 %
Taxe foncière (bâti) -----	11.55 %
Taxe foncière (non bâti) -----	35.87 %

VOTE DES SUBVENTIONS

Chaveignes Accueil	152 €
Club de la Bonne Entente de CHAVEIGNES	152 €
Comice du Monde Rural CHINON	60 €
Comité des Fêtes de CHAVEIGNES	400 €
Comité des Fêtes de CHAVEIGNES pour le feu d'artifice	1 600 €
Syndicat de Chasse de CHAVEIGNES	300 €
Prévention Routière	50 €
Safraniers de Touraine	152 €
Collège du Puits de la Roche	100 €
CFA Joué Les Tours	100 €
Ecole publique de Richelieu	240 €
CFA Saint Pierre des Corps	50 €
Victimes de l'ouragan IRMA	150 €

PARTICIPATIONS AUX ECOLES

Richelieu	18 700 €
Champigny Sur Veude	1 470 €
SI La Tour—Luzé	1 342 €
Participation à l'école privée du Sacré Cœur de Richelieu, dans les mêmes conditions que pour l'école publique de Richelieu, 500 € pour huit élèves de primaire et de 600 € pour un élève de maternelle.	
Sacré Cœur de Richelieu	4 600 €

TAXE DE SEJOUR

A partir du 1er janvier 2017, la taxe de séjour est versée à la nouvelle Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.



BUDGET ASSAINISSEMENT

Compte administratif 2016

Section de fonctionnement

Résultat reporté	+ 96 487.53 €
Dépenses de l'exercice	95 292.86 €
Recettes de l'exercice	90 247.12 €
Résultat de clôture	+ 91 441.79 €

Section d'investissement

Résultat reporté	- 1 452.57 €
Dépenses de l'exercice	35 470.33 €
Recettes de l'exercice	21 001.47 €
Résultat de clôture	- 15 921.43 €

Restes à réaliser

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Résultat global	75 520.36 €

Budget 2017

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 171 520.36 €
Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 38 021.43 €

BUDGET LOTISSEMENT

Compte administratif 2016

Section de fonctionnement

Résultat reporté	- 104 190.23 €
Dépenses de l'exercice	35 059.00 €
Recettes de l'exercice	44 627.60 €
Résultat de clôture	- 94 621.63 €

Section d'investissement

Résultat reporté	+ 76 986.83 €
Dépenses de l'exercice	13 667.76 €
Recettes de l'exercice	30 801.37 €
Résultat de clôture	+ 94 120.44 €

Restes à réaliser

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Résultat global	- 501.19 €

Budget 2017

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 98 421.63 €
Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 94 120.44 €

VOIRIE

OPÉRATION FONCIÈRE « LA FERRANDIÈRE »

Echange au lieudit « La Ferrandière », au bord de la VC 301, d'une portion de la parcelle ZH 31 appartenant aux conjoints PEANT (la commune y a réalisé un bassin bordé d'une haie en amont afin de stopper les alluvions d'eau de ruissellement en cas de fortes pluies) et d'une portion de la parcelle ZH 28 appartenant à la commune. pour la même contenance. L'acte sera rédigé par Me CHABANEIX, notaire à Richelieu.

ETUDE D'AMENAGEMENT DE LA RD 757

Attribution du marché pour les prestations de maîtrise d'œuvre relatives aux travaux de ré-aménagement de la RD n°757 au cabinet SAS ATE (AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT),

Mission de la maîtrise d'œuvre :

- * 21 320,00 € HT pour la mission de base,
- * 1 500,00 € HT pour chaque prestation supplémentaire éventuelle 1 et 2.

Le marché d'un montant HT de 24 320 Euros est conclu .

ACCESSIBILITE

Choix de l'entreprise TPPL pour la réalisation des travaux relatifs à l'accessibilité dans le bourg (mairie, église, salle des fêtes, cimetière) dont le devis s'élève à 32 735.96 Euros HT

TRAVAUX DU SECTEUR « CHAMPVENT » ET « LA HUBERTIERE »

Choix de l'entreprise HEGRON pour la réalisation des travaux de voirie dans le secteur de Champvent et au lieudit « La Hubertière » dont le devis s'élève à 90 721.10 Euros HT

BÂTIMENTS

PARATONNERRE, PORTES SALLE DES FÊTES

Décision de mise aux normes du paratonnerre (4 010.00 Euros HT). Aucune subvention n'a été accordée.

SALLE DES FETES

REPLACEMENT DES MENUISERIES

Choix de l'entreprise ARCHAMBAULT pour le remplacement des menuiseries dans la salle des fêtes dont le devis s'élève à 16 636.00 Euros HT (aucune subvention n'a été accordée) et pour le changement d'une fenêtre et un volet dans le logement du presbytère dont le devis s'élève à 3 125.00 Euros HT.

RENOVATION DES BUREAUX

Travaux de peinture dans les bureaux du maire et du secrétariat confiés à l'Entreprise Philippe CAILLAULT, dont l'offre s'élève à 4 002.50 Euros HT.

ASSAINISSEMENT

RAPPORT ANNUEL

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement pour l'année 2016

URBANISME

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Information sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues. Le droit de préemption a été abandonné pour chacune d'elle : 4 Avenue de la Coupure du Parc (parcelles AB 228 et 229), 8 Rue du 19 Mars (parcelle D 566), 17 Rue de Verrières (parcelles D 230 - 512 et 514), 31 Route de Tours (parcelle D 803), 30 Avenue de la Coupure du Parc (parcelles AB 104, 105, 106), 22 Rue de la Croix Moussé (parcelle D 541), 3 Rue de Champvent (parcelles D 278p, 498, 499, 637p, 639p), 15 Route de Tours (parcelle D 764), 20 Route de Tours (parcelle D 813), La Grenouillère - 20 Route de Tours (parcelles D 674 et 816), 26 Route de Tours (parcelles D 656 et D 658), 16 Rue de Verrières (parcelles D 261, D 569, D 574), 2 Les Carrières de Chauvin (parcelle ZO 41), 16 Chemin Route de Tours (parcelles D 750), La Grenouillère (parcelles D 814, D 815), 3 Chemin Route de Tours (parcelles D 742, D 744 et D 746), La Blanchisserie (parcelle AB 51), 39 Avenue de la Coupure du Parc (parcelle AB 152), 15 Rue de la Croix Moussé (parcelles AB 234 et AB 240), 41 Avenue de la Coupure du Parc (parcelle AB 153), 28 Avenue de la Coupure du Parc (parcelle AB 107)

TERRE ET BOIS

VENTE DE PEUPLIERS

Vente à la société SAJEB des peupliers se situant à Aillon, au bord du chemin d'Aillon, au stade, sur le terrain de la table de pique-nique à Achard. Le montant de cette vente s'élève à 13 902.06 Euros.

RÉGIME FORESTIER POUR LA FORÊT COMMUNALE

Accord sur le projet de demande d'application du Régime Forestier sur l'ensemble des parcelles situées sur le territoire communal de Chaveignes et appartenant à la commune avec présentation à l'Office National des Forêts, service instructeur du dossier, en vue de la prise d'un arrêté pour application du Régime Forestier, conformément aux dispositions du Code Forestier.

ACHAT DU TERRAIN

Acquisition de la parcelle sise au Marais d'Aillon et cadastrée A 971, d'une superficie de 5 443 m², pour l'Euro symbolique appartenant au CCAS (Centre communal d'Action Sociale)

PERSONNEL COMMUNAL

COMITÉ TECHNIQUE DU CENTRE DE GESTION 37

Critères retenus dans l'appréciation de la valeur professionnelle des agents territoriaux : résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs, compétences professionnelles et techniques, qualités relationnelles, capacité d'encadrement ou d'expertise, ou le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

RATIOS PROMUS/PROMOUVABLES

Ratios retenus à 100% pour tous les avancements de grade, sur la base des critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent formalisée par le compte-rendu établi lors de l'entretien professionnel annuel, suivant les compétences professionnelles acquises par l'agent au regard du poste d'avancement.

AVANCEMENT DE GRADE

Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à compter du 1er juin 2017.

RÉGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP

Instauration du régime indemnitaire pour le personnel administratif de la commune : entre 2 183 et 2 500 Euros par an.

CCTVV : Communauté de Communes Touraine Val de Vienne

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Retrait de la Communauté de Communes du syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique et adhésion au syndicat mixte ouvert Loir et Cher Numérique dans le cadre de l'aménagement numérique pour l'accès au Très Haut Débit.

MEMBRES AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Commission locale des transferts de charges :

Philippe DUBOIS

Commission « Aménagement de l'Espace » :

Philippe DUBOIS (délégué titulaire),

Françoise MANCEAU (déléguée suppléante)

Commission « Finances » :

Françoise MANCEAU et Marie-Rose MÉRON,

PROJET DE STATUTS

Approbation du projet de statuts de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.

SIAEP—RÉGION DE COURCOUÉ

RAPPORT ANNUEL

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'adduction en eau potable pour l'année 2016 rédigé par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) de la Région de Courcoué.

DIVERS

FOURRIÈRE ANIMALE 37

Acceptation de l'avenant à la convention pour la capture et la prise en charge des animaux errants (nouvelles prestations et tarifs 2017) avec la société Fourrière Animale 37 de Rivarennas.

ACQUISITION D'UNE LICENCE IV

Proposition d'achat d'une licence IV de débit de boissons située à Chaveignes dans la zone commerciale de « La Grenouillère » pour un montant de 1 600.00 Euros. Cet achat n'a pas pu être réalisé.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Acquisition de nouvelles illuminations avec accessoires pour un montant total de 1 500 Euros.

Pose de 6 prises pour les illuminations par le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire) d'un montant de 493,20 Euros net.

ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

Adhésion de la commune de Chaveignes au groupement de commandes avec le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire), le SDE 28 (Syndicat Départemental d'Énergie d'Eure-et-Loir) et le SDEI (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Indre) pour la fourniture et l'acheminement d'électricité.

ACTES ADMINISTRATIFS : DÉMATÉRIALISATION

Acceptation du devis SEGILOG d'un montant de 1 639.88 € H.T pour la dématérialisation des actes administratifs et demande d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des Territoires Ruraux



Centre communal d'Action Sociale

CCAS



En dehors de ses **activités d'aides ponctuelles**, auxquelles chacun peut avoir accès en période de difficultés en contactant soit la mairie, soit l'un des membres de la commission, le C.C.A.S a, cette année, organisé divers rendez-vous :

Une **présentation de la généalogie** très appréciée le 16 septembre, dans la salle des fêtes, par Monsieur DOUBLÉ Jean-Pierre, président du Centre Généalogique d'Indre et Loire. Il a su transmettre sa passion et répondre aux questions des participants.

Une **information** donnée par la **sécurité routière** dans la salle de la mairie de La Tour Saint Gelin par Monsieur COSNEAU Gérard. Le sens des priorités autour des ronds-points (venant de gauche) ou des places à sens giratoire (venant de droite comme celle de Richelieu) donnèrent lieu à un débat fructueux et nécessaire.

Le **repas du 11 novembre** animé par Pita Créations Animations rassembla plus d'une centaine de convives et permis encore cette année un moment au cours duquel tous purent échanger dans la convivialité et la bonne humeur.

La participation au **Noël des enfants** en lien avec la comité des fêtes en cette fin d'année 2017

Comme chaque année des subventions à divers organismes ont été votées et sont réparties ainsi : Resto du Cœur (250 €), Lire et Dire (50 €), ASSAD (150 €), ADMR (150 €)

L'ensemble des membres du C.C.A.S vous souhaite à tous une

Heureuse année 2018 !

Marie-Rose MÉRON

Sécurité
routière

à

La Tour
St Gelin



11 novembre

Banquet
du

 **présence verte services**
libres d'être actifs

L'association réactive et proche de vous !

Le portage de vos repas à domicile

- ✓ Des repas cuisinés, équilibrés
- ✓ Respectant les régimes
- ✓ Possibilité de mouliner, hacher ou couper fin votre plat !



PRESENCE VERTE SERVICES
37, rue du Touffenet - 86 000 POITIERS

05 49 44 59 99

www.presenceverteservices.com

Solutions de téléassistance n°1 en France



Activ'zen

pour être autonome
mais jamais seul



Activ'dialog

pour être en sécurité,
la convivialité en plus !



Activ'mobil

pour profiter de sa liberté
en toute sécurité

Complétez nos offres avec des options sur-mesure

Option Convivialité

Des opérateurs vous écoutent
et vous proposent un soutien
psychologique.

Option Sécurité

Un détecteur de fumée
directement relié à notre centrale
d'écoute.

Option Confort +

Des objets connectés dédiés au
confort de votre vie à domicile.
Disponible sur Activ'dialog uniquement



Coffre à clé sécurisé

Vos clés accessibles et en
toute sécurité.



Option Sérénité

Un détecteur automatique
de chute en lien avec notre
centrale d'écoute.

Balisage lumineux

Pour sécuriser vos déplacements
nocturnes.

330 communes sont partenaires de
Présence Verte Touraine, renseignez-vous
auprès de votre mairie !

Présence Verte Touraine

Blois 02 54 44 87 26

Tours 02 47 31 61 96

www.presencevertetouraine.fr

Un guichet social unique

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la protection sociale, légale et complémentaire, des exploitants et des salariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue un guichet unique au service des assurés agricoles pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, retraite et le recouvrement des cotisations sociales. L'action sanitaire et sociale et les services médicaux (contrôle médical, médecine du travail, prévention des risques professionnels) complètent cette offre en agissant à la fois auprès des personnes et sur le milieu de vie.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

Composition de l'échelon local de l'ILE BOUCHARD - RICHELIEU - SAINTE-MAURE DE TOURAINNE

Présidente : Marie-Christine LOIZON (L'ILE BOUCHARD)

Vice-présidents : Nadège RICHARD (BRASLOU), Evelyne ONDET (CRISSAY SUR MANSE),

Stéphanie CAILLETEAU (Faye La Vineuse), Marie-Christine PROUTEAU (Noyant de Touraine), Claude RABOUIN (Ste Maure de Touraine)

PION Christian (Antogny Le Tillac), BASTARD Josiane (Avon Les Roches), CLENET Daniel (Champigny Sur Veude), CORNET Daniel (CUMA Val De Veude à Champigny Sur Veude), MINIER Jean-Claude (Chézelles), CHAMPIGNY Christiane (Courcoué), GERARD Dominique (Courcoué), AMIRALTAU Maurice (L'île Bouchard), BLIN Daniel (L'île Bouchard), PROCHASSON Dominique (L'île Bouchard), BABIN Olivier (La Tour St Gelin), JAUTROU Frédéric (La Tour St Gelin), GOUINEAU Thierry (Lémeré), MARY Pierre (Ligré), PRETESEILLE Francois (Ligré), BERNARDO Romain (Marcilly Sur Vienne), MESTIVIER Soline (Neuil), FERAY Sylvain (Maison Fam. Rurale à Noyant De Touraine), CAILLE Claude (Earl CAILLE François à Panzoult), DESBOURDES Christelle (Earl Hervé DESBOURDES à Panzoult), GANDOUIN Michel (Panzoult), PAIN Clothilde (Panzoult), DIA Tamessir (Parcay Sur Vienne), GOURBILLON Jean-François (Pussigny), HERAUD Bernard (Razines), AUTSON Bernard (Richelieu), ROCHOUX Olivier (Richelieu), AMIRALTAU Frédéric (Rilly Sur Vienne), ALEXANDRE Frédérique (St Epain), MAINGAULT Fabrice (St Epain), BELLIARD Michel (Ste Maure De Touraine), BENETEAU Nicole (Ste Maure De Touraine), BENE-TEAU David (Gaec BENETEAU à Ste Maure De Touraine), BERGEOT Jean-Claude (Ste Maure De Touraine), CALLEWAERT Christine (Ste Maure De Touraine), LIGEARD Cyprien (Ste Maure De Touraine), PAGE Jean-Pierre (Gaec PAGE à Ste Maure De Touraine), PESSON - SAUVAGEON Sylvie (Ste Maure De Touraine), REGNIER Pierre (Ste Maure De Touraine), GATILLON Béatrice (Earl GATILLON à Tavant), LEPAGE Michel (Tavant), ARNAULT Yves (Theuneuil), BODIN Yvette (Theuneuil)



CHAVEIGNES
ACCUEIL DE LOISIRS

COMMUNITE DE COMMUNES
Touraine Val de Vienne

Pour les enfants de 3 à 12 ans

Petites Vacances

Grandes Vacances

NOUVEAU Mercredis
Avec possibilité de transport au départ des écoles !

Renseignements, Inscptions et Réservations :
Service Enfance Jeunesse
Espace Theuriet
45 avenue du Général de Gaulle
37800 SAINTE-MAURE DE TOURAINNE
Tel : 02.47.65.63.15
secretariat-sej@cc-tvv.fr



LES MAISONS
DÉPARTEMENTALES
DE LA SOLIDARITÉ

Pour rencontrer une assistante sociale, prenez contact avec

la Maison départementale de la solidarité de L'île Bouchard

au **02 47 58 51 27**
28 Rue de la République

www.touraine.fr

TOURAINNE
LE DÉPARTEMENT



Communauté de Communes Touraine Val de Vienne

La Communauté de communes Touraine Val de Vienne regroupe 40 communes et 57 élus pour une superficie de 758,71 km² et 26 400 habitants : **Antogny-Le-Tillac** (Serge MOREAU), **Assay** (Claudine GAUCHER), **Avon-Les-Roches** (Pascal BLANCHARD), **Braslou** (Claudine LECLERC), **Braye-Sous-Faye** (Serge GABORIAU), **Brizay** (Jean-Louis SCHLOSSER), **Champigny-Sur-Veude** (Alain GASPARD), **Chaveignes** (Philippe DUBOIS), **Chezelles** (Christian PIMBERT), **Courcoué** (Jean-François COUV RAT), **Crissay-Sur-Manse** (Michel MIRAULT), **Crouzilles** (Daniel BRISSEAU), **Faye-La-Vineuse** (David CAILLETEAU), **Jaulnay** (Maurice TALLAND), **La Tour-Saint-Gelin** (Martial TESTON), **Lémeré** (Martine JUSZCZAK), **Ligré** (Danielle DOZON, Bernard THIVEL), **L'Ile-Bouchard** (Valérie BOUCHAUD-VIOLLEAU, Anne DURAND, Hubert LEMAIRE), **Luzé** (Jocelyne PIRONNET), **Maillé** (Bernard ELIAUME), **Marcilly-Sur-Vienne** (Thierry BRUNET), **Marigny-Marmande** (Christian PINEAU), **Neuil** (Nathalie SENNEGON), **Nouâtre** (Pierre-Marie DANQUIGNY), **Noyant-De-Touraine** (Yolande BILLON, Michel BREANT), **Panzoult** (Isabelle PAIN), **Parcay-Sur-Vienne** (Dominique JOUANNEAU), **Ports-Sur-Vienne** (Daniel POUJAUD), **Pouzay** (Jean SAVOIE), **Pussigny** (Dominique BRUNET), **Razines** (Daniel DUPUY), **Richelieu** (Michel AUBERT, Françoise BRABAN, Frédérique JARDIN, Hervé NOVELLI), **Rilly-Sur-Vienne** (Jean-Louis BASSEREAU), **Saint Epain** (Florence BOULLIER, Marc FOUQUIER, Serge LECOMTE), **Sainte-Maure-De-Touraine** (Christian BARILLET, Michel CHAMPIGNY, Murielle DE PUTTER, Alain FILLIN, Gerdina FOUASSE, Lucette GOUZIL, Reynold L'HERMINE, Jean-Pierre LOIZON, Claire VACHEDOR), **Sazilly** (Max DELALEU), **Tavant** (Bernard MARCHE), **Theneuil** (François GERARD), **Troques** (Chantal BACHELERY), **Verneuil-Le-Château** (Eric BIGOT)

Composition du bureau

Président :

Christian PIMBERT : **ADS (Application Droit des Sols)**

Vice-Présidents :

Serge MOREAU : **Finances - Stratégie économique**

Bernard THIVEL : **Ressources Humaines**

Thierry BRUNET : **Développement numérique - Politique de l'Habitat**

Max DELALEU : **Enfance - Jeunesse**

Jocelyne PIRONNET : **Environnement - Eau - Assainissement**

Michel CHAMPIGNY : **Animation économique - Commerce - Artisanat**

Isabelle PAIN : **Tourisme**

Bernard ELIAUME : **Culture**

Daniel POUJAUD : **Aménagement de l'espace**

Philippe DUBOIS : **Sports - Associations**

Martine JUSZCZAK : **Administration générale - Organisation - Communication**

Claudine LECLERC : **Services au public**

Les autres membres du bureau : Pascal BLANCHARD, Chantal BACHELLERY, Anne DURAND, Hervé NOVELLI (*Conseiller délégué*), Alain GASPARD, Martial TESTON, Serge LECOMTE (*Conseiller délégué*), Yolande BILLON, Pierre-Marie DANQUIGNY

CCTVV : 14 route de Chinon - 37220 PANZOULT

Tél. 02 47 97 03 26—Mail : contact@cc-tvv.fr

Site : www.cc-tvv.fr

Communauté de Communes Touraine Val de Vienne



Élus de Chaveignes dans les commissions

Animation économique - Commerce - Artisanat - Politiques contractuelles : Philippe DUBOIS

Aménagement de l'Espace (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUI) : Philippe DUBOIS et Françoise MANCEAU

Finances - Stratégie—Développement économique : Françoise MANCEAU et Marie-Rose MÉRON

Environnement - Eau - Assainissement - GEMAPI : Marie-Rose MÉRON

Sports - Associations : Philippe DUBOIS et Eric DEVIJVER



Communauté de Communes Touraine Val de Vienne

La première année d'existence de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne est presque déjà écoulée. La fusion des trois anciennes communautés de communes a laissé place à une nouvelle entité munie de compétences déjà esquissées. Ainsi, la poursuite des projets comme celui de la voie verte a pu aboutir. Les gares qui jalonnent le parcours seront restaurées et prendront vie à travers une scénographie qui animera l'ensemble du parcours Richelieu - Chinon. Le déploiement de la fibre est également encore dans les « tuyaux ». L'acquisition d'un télé-échographe, l'informatisation des écoles ... ne sont pas mis de côté. Le programme Local de l'Habitat a quant à lui muté. Toutefois une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat des propriétaires privés est actuellement à l'étude pour un dispositif opérationnel dès 2018.

Ce premier exercice a occasionné l'harmonisation de la gestion des services communautaires : enfance jeunesse (avec le centre de loisirs situé sur la commune de Chaveignes), les transports scolaires, les ordures ménagères... Tout a dû être réorganisé. Ce qui a conduit à des changements. La nouvelle présentation de facturation des ordures ménagères en est un exemple. La fin de l'année a donné lieu à un travail plus approfondi sur les compétences de la communauté de communes. Dans les perspectives d'avenir sont prévues des augmentations de la fiscalité car des disparités existaient entre les anciens territoires. Mais les services rendus par la communauté de communes seront harmonisés à l'échelle du nouveau territoire. Les élus œuvrent en concertation pour favoriser un développement optimal et raisonné en adéquation avec les capacités locales.



SMICTOM du Chinonais

L'étude d'optimisation de la collecte des déchets ménagers dans la perspective de la conteneurisation des ordures ménagères a mobilisé beaucoup d'énergie cette année. En effet, l'optimisation de la collecte s'est avérée nécessaire pour une maîtrise des coûts car les frais kilométriques pèsent de manière importante. Aussi, le parcours de collecte a été révisé et des points de regroupement (avec conteneur commun) et des points de présentation ont été réfléchis avec les élus municipaux après de nombreuses concertations parfois difficiles. Les aménagements seront à la charge des communes et/ou de la communauté de communes. Le nouveau parcours sera effectif dès 2018. L'achat des conteneurs devrait se dérouler courant 2018 pour une mise en service en 2019.

Le futur centre de tri interdépartemental voit son périmètre atteindre plus de 900 000 habitants dont le Smictom du Chinonais. Un travail est mené sur le montage juridique et la répartition entre les différents partenaires.

Le projet d'optimisation des déchèteries du Smictom se poursuit avec la passation d'un marché avec le cabinet GI-RUS. Ce dernier a été retenu pour assurer la mission d'assistance au maître d'ouvrage pour le choix du montage juridique. Le montage financier est également à l'étude. Retrouver toutes ces infos et actualités sur le site internet www.smictom.com

Distribution des sacs poubelles

samedis 20 et 27 janvier 2018 de 14 h à 17 h

Toutes les collectes des jours fériés : sont décalées d'une journée et seulement à partir du jour férié.



SIAEP de la Région de Courcoué

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable



BILAN DE L'ANNÉE 2016

COMPETENCE DU SYNDICAT ET CONTRAT D'AFFERMAGE

Le **Syndicat** assure la compétence eau potable pour les communes de **Brizay, Chaveignes, Chezelles, Courcoué et la tour St Gelin**.

Population totale desservie : **1 817 habitants**
Nombre d'abonnés : **1 001 clients (dont 336 à Chaveignes)**

Le **Syndicat** reste propriétaire des ouvrages. Il a en charge les investissements (réseau, génie civil, nouveaux ouvrages)

Exploitation du service par la **SAUR** depuis le **1^{er} janvier 2010**, en application d'un contrat d'une durée de 12 ans (échéance le 31 décembre 2021)

La **SAUR** est responsable de la gestion des ouvrages, des équipements de production et de distribution d'eau potable, de l'entretien et du renouvellement, du relevé des compteurs, de la gestion clientèle, de la facturation, de la permanence de service, et se rémunère auprès des abonnés.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION

Ressources et implantation :

Le **Syndicat** exploite deux forages qui ont produit cette année **161 976 m³**

- **Station Basses Charpentières** - La Tour St Gelin
61 978 m³ produits, débit nominal de 35 m³/h
- **Station La Misselouis** – Courcoué
99 998 m³ produits, débit nominal de 22 m³

Après une baisse depuis 2 ans, le volume produit est en **hausse de 14 % en 2016**, en particulier entre août et Nov.

La distribution est assurée par :

- **3 réservoirs et 1 bâche** (1000 m³)
- **117,8 km de réseau**

Les **volumes facturés** 2016 sont de **113484 m³ (+7%)**

Le **volume moyen** par abonné est de **113 m³/an**

Le **rendement IDM** du réseau est de **78,5%** (en légère baisse après 3 années d'amélioration)

PHOTOS



Forage de l'usine de production de La Misselouis



Stockage de Purzon

PRIX ET QUALITE

Un abonné domestique consommant 120 m³ paie 271,26 € TTC (tarif au 1er janvier 2016), soit en **moyenne 2,27 €/m³**, stable depuis 2013.

La **répartition** est de 37% pour SAUR, 45% pour le SIAEP, 18% de taxes et redevances diverses.

Le SIAEP a réalisé près de **200 k€ de travaux** en 2016 (dont réhabilitation d'ouvrages, sectorisation, canalisations)

Rappel : la loi Warsmann stipule qu'en cas de fuite d'eau et afin que l'abonné n'ait pas à payer plus que deux fois sa consommation moyenne, il est obligatoire de recourir à une entreprise de plomberie pour réparer les fuites. Il doit présenter au service de l'eau potable, dans un délai d'un mois, une attestation de cette entreprise qui mentionne la localisation de la fuite et la date de sa réparation.



Inauguration de la station de recharge rapide sur l'A10, en présence du Sous-Préfet de Chinon et des élus de la communauté de communes Touraine Val de Vienne

Le SIEIL

80 ans de services et d'innovation en Indre-et-Loire !



Depuis 1937, le ***Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire** mène une mission de service public que chacun de nous utilise sans le savoir : l'histoire du SIEIL, c'est aussi la nôtre...

Hier... le SIEIL a développé l'électrification de 276 communes d'Indre-et-Loire. La construction des réseaux basse tension et HTA en tant que distributeur d'électricité est la première des missions du SIEIL. Sans lui, pas d'électricité ! Le SIEIL est propriétaire de ces réseaux depuis 80 ans.

Aujourd'hui... le SIEIL assure la qualité de distribution et préserve la beauté des paysages d'Indre-et-Loire, grâce à l'enfouissement des réseaux électriques. Il assure l'éclairage public des communes. Il développe et contrôle les réseaux publics de distribution de gaz naturel et propane. Il renforce la sécurité et la protection des personnes avec la localisation des réseaux enfouis. Il utilise les énergies renouvelables pour un meilleur équilibre énergétique. Il développe l'électromobilité avec un système de recharge des véhicules électriques tous les 20 km sur le territoire. Il aide les communes à faire des économies sur leurs factures d'énergies grâce à la création d'un groupement d'achat de gaz naturel et d'électricité.

Demain... le SIEIL développe le Plan Corps de Rue Simplifié qui numérise tous les éléments présents dans une rue pour créer un référentiel unique et homogène qui servira à toutes les personnes susceptibles d'intervenir : pompiers, techniciens, géomètres, architectes. Il expérimente des réseaux intelligents qui permettent de mixer les différentes énergies à la demande : les smartgrids.

Eclairage public de Chaveignes ... le Conseil Municipal a donné compétence au SIEIL pour la maintenance et l'entretien de l'Eclairage Public de la commune. Il intervient donc pour sur toutes les pannes, les changements d'ampoule, les horloges du réseau de Chaveignes.



SIEIL Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
12 – 14, rue Blaise Pascal
BP 51314 – 37013 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr



EneRSIEIL, pour développer les énergies renouvelables

Le SIEIL a créé en 2012 EneRSIEIL, société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) destinée à promouvoir les énergies renouvelables et la production d'énergie verte en Touraine. EneRSIEIL contribue ainsi à faire avancer le mix énergétique en Indre-et-Loire en concrétisant les projets locaux de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable (cogénération, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...).

Espèces envahissantes : 9 – Ibis sacré

Ibis sacré



Un échappé de zoo...

Originaire d'Afrique sub-saharienne où il vit encore à l'état naturel, l'ibis sacré a été introduit dans les zoos français à la fin des années 80. Échappée de certains d'entre eux, l'espèce s'est installée sur les façades Atlantique et Méditerranéenne où les populations n'ont cessé de croître.

L'ibis sacré est un oiseau blanc de taille moyenne (environ 120 cm d'envergure). Les pattes et le bas du dos sont noirs, tout comme la tête, totalement dépourvue de plumes. Son bec épais et recourbé est également caractéristique. Il fréquente le plus souvent les milieux ouverts plus ou moins humides : cours d'eau, prairies, cultures, roselières...

Un impact incertain sur les autres espèces

L'impact de cet oiseau sur les espèces locales fait débat. On le rencontre fréquemment mêlé aux colonies d'Aigrette garzette et autres échassiers, sans problème apparent. Même s'il se nourrit principalement d'insectes, des cas de prédation d'œufs ou poussins d'autres oiseaux ont été recensés, et notamment de Sternes, espèces protégées emblématiques du Val de Loire.

Face à sa rapide expansion, des tirs de régulation sont réalisés par l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage depuis 2008. Il y aurait aujourd'hui environ 300 couples reproducteurs présents dans l'Ouest de la France. En 2015, un individu a été aperçu à de nombreuses reprises dans le Saumurois.

© Tony Brierton - A. Davey - DH



Club de la Bonne Entente

A l'orée de la nouvelle année 2018, je vous adresse à toutes et à tous, tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

Au premier janvier 2017, nous étions 48 adhérents, toujours fidèles à nos réunions le mercredi. Cette année fut bien remplie avec nos trois concours de belote dans la salle de Champigny Sur Veude, le concours de dictée, le concours de scrabble, la finale départementale de belote, nos 2 repas Pâques et Noël, repas interclub des cantons de Richelieu, L'Ile Bouchard, Sainte-Maure à Ports sur Vienne.

Nos sorties : Fête de l'amitié à FONDETTES, Spectacle nocturne du PUY du FOU, Spectacle de Chorales à LOUDUN, Spectacle à Malraux « L'Amérique Latine », NOEL avant NOEL en ANJOU.

Les réunions du club ont lieu le mercredi de 14 h à 18 h, les adhérents se retrouvent pour jouer soit à la belote, tarot, scrabble, et jeux divers, variés et récents. Vous vous sentez seuls, osez venir nous voir pour vous divertir.

Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la mise à disposition de la salle et l'attribution d'une subvention.

Le Président,
Daniel NOIRE



L 'Association Chaveignes-Accueil,

Présidée et animée par Mme Marguerite Berger, vous invite à venir découvrir son savoir-faire dans le bricolage, le cartonnage, points comptés, broderie, tricot, couture de toutes sortes, du bébé au jouet tous les

JEUDIS APRES-MIDI de 14 h à 18 h

Dans la salle des fêtes de Chaveignes de Septembre à début Juillet

Toutes les personnes sont les bienvenues.....

Le Jeudi 23 Novembre 2017, une sortie au salon des arts créatifs à Angers

a été organisée en autocar. Des personnes intéressées par ce salon se sont jointes à nous.

Nous adressons à tous et à toutes nos meilleurs vœux pour 2018.

Tous nos remerciements vont à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour le prêt de la salle et la subvention accordée annuellement.

Mme Marguerite BERGER.





Comité des Fêtes



Avec cette nouvelle année qui commence, le bureau, les membres du comité des fêtes et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, santé, prospérité pour 2018.

En préambule, mes remerciements vont à Mr le Maire et son conseil municipal pour la subvention octroyée sans laquelle le fonctionnement de notre comité ne serait pas ce qu'il est.

Je n'oublie pas, bien sûr, les personnes qui nous aident pour l'ensemble des manifestations communales. Nous sommes aussi prêts à accueillir des volontaires supplémentaires pouvant se joindre à nous. Cette année l'assemblée générale aura lieu à la salle des fêtes le 26 janvier 2018 à 19h30.

Date à retenir pour 2018 :



- * 3 mars : soirée dansante avec couscous à Champigny sur Veude
- * 3 juin : randonnée vélo, pédestre et équestre
- * 30 juin : pétanque, vide grenier, feu de st jean et feu d'artifice
- * 7 septembre : loto à Champigny sur Veude
- * 21 octobre : marché fermier
- * 8 décembre : arbre de Noël
- * Voyages à définir



Alain MONTAS

Nous vous rappelons aussi les différentes locations possibles (vaisselle, tables, bancs, barnums) :

Vaisselle (Tél : 02 47 95 30 61 - 02 47 58 25 91) : le couvert (2 assiettes, 1 assiette à dessert, 2 verres, fourchette, couteau, petite cuillère et tasse) : 0.30 €, le couvert avec flûte : 0.40 €, caution demandée : 20 €

Tables et bancs : ensemble (1 table et 2 bancs) : 2.50 €, caution demandée : 50 €

Barnum (12m X 5m) (Tél : 02 47 58 13 86) monté, démonté par nos soins : 130 € le week-end (Caution : 250 €)

Stand (4.50m X 3.50m) (Tél : 02 47 58 13 86) monté, démonté par nos soins : 50 € le week-end (Caution : 100 €)



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Une Association Nationale

placée sous le haut patronage du Président de la République



Comité de RICHELIEU

Michelle MARTIN
Présidente

56, rue de la Galère
37120 RICHELIEU
02 47 97 87 61
06 88 62 56 54
michelle@le-souvenir-francais.fr

Qui sommes-nous ?

Né en 1887, le Souvenir Français est une association indépendante des anciens combattants.

Elle est chargée de conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France, notamment en entretenant leurs tombes et les monuments élevés à leur gloire aussi bien en France qu'à l'étranger. Depuis juin 2017 nous travaillons sur la géolocalisation des morts pour la France dans les cimetières du canton.

Ses ressources proviennent essentiellement de la quête du 1^{er} novembre et des cotisations des membres adhérents.

Elle assiste à toutes les cérémonies officielles et patriotiques.

Elle édite une revue trimestrielle.

Elle a également pour mission de transmettre aux générations successives (voyage à Maillé pour le canton), par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

"Car la paix n'est jamais définitivement acquise."

"A nous le souvenir, à eux l'immortalité"





Les vingt et un ans du Marché gourmand

Cette année, parmi le miel, les noix, les épices, les châtaignes et la bernache, la bière, les viandes et le pain cuit dans le vieux four communal, le fromage, les légumes et fruits de saison, l'huile ou le safran... : soixante exposants nous ont ravis de leurs beaux et délicieux produits du terroir.

Tôt matin et sous un soleil estival, tous remplissaient leurs paniers, habitués du rendez-vous comme tant de nouveaux venus, représentants de notre nouvelle Communauté de Communes comme les élus qui, fidèles visiteurs, prenaient part à la rencontre des exposants et à la traditionnelle dégustation, tous entraînés par « Marcel et Marcelle », le fameux duo de guitare et d'accordéon.

Illustrant la faune locale, thème central de cette année, les fédérations de chasse et de pêche proposaient diverses animations destinées à mieux faire connaître la fouine, la belette ou la martre, et montraient l'art du piégeage, par différentes cages et collets. Dans la prairie, les chiens d'arrêt attiraient leurs admirateurs en foule. Et comme chaque année, l'incontournable mini-ferme suscitait l'unanimité des suffrages.

Il n'en fallait pas plus à nos papilles pour que nous nous retrouvions autour d'une bonne table, à la salle des fêtes, réunissant pas moins de 340 commensaux.

Dans la cour du Presbytère, un atelier « maquillage » rencontra un vif succès auprès des enfants et comment remercier nos deux fées qui transformaient les minois des plus petits ? Là, une trentaine d'enfants exposait leur production tout en participant aux concours de la plus grosse citrouille et à la « métamorphose d'une cucurbitacée » en un animal de leur choix. Nous les remercions pour leur participation et leur esprit créatif, et pour avoir su nous offrir une cour toujours plus magique et colorée. Afin de clore ce moment fort, des récompenses furent distribuées aux enfants et un lâcher de ballon comme un bouquet final s'élança dans un magnifique azur.

Un grand et chaleureux *merci* aux bénévoles et aux Associations de la commune, aux intervenants et aux mécènes dont le dévouement et l'enthousiasme ont contribué à la réussite de notre marché.

Une exposition de photos du club de Richelieu retraçait notre vingtième Anniversaire ! Vingt ans déjà d'une fête toute en charmes, en plaisirs de qualité et enchantements collectifs ! En vous donnant rendez-vous pour une vingt-deuxième édition, nous vous souhaitons à vous et à vos proches une belle Année 2018 !

Françoise Manceau



Aménagements de la voirie communale

Notre programme de réhabilitation de la voirie se poursuit.

- * Dans les quartiers (rues de Champvent, de Verrières, du Gué Roger, Avenue Le Sablon, VC 4 de La Hubertièrre à la RD 757), les travaux de voirie ont été achevés (93 143 Euros HT)
- * Allée de Verrière, l'éclairage public a été installé (3 076 Euros HT)
- * Installation de prises pour les illuminations de Noël
- * Accessibilité dans Le Bourg et au cimetière : (32 736 Euros HT)
- * Remplacement de panneaux de signalisation et pose de nouveaux.
- * Etude du projet pour l'aménagement sécuritaire de la RD757, en perspective de la déviation de Richelieu prévue fin 2019



Démarchage abusif

Régulièrement, certaines sociétés prospectent de façon abusive, quelques fois menaçante, par téléphone ou à domicile en informant que la mairie est prévenue. Il est important que vous sachiez que la mairie prévient toujours à l'avance pour toute démarche venant de sa part. Une très grande vigilance est préconisée pour tout contact de ce type. En cas de doute, vous pouvez téléphoner à la mairie.

La loi Consommation interdit à tout vendeur, dans le cadre d'un démarchage physique ou téléphonique, d'encaisser un paiement ou de débiter le compte du consommateur dans un délai de 7 jours suivant la commande. Ce délai devient un temps de réflexion pour le consommateur qui peut revenir sur sa décision d'achat s'il le souhaite. Par ailleurs dans le cadre d'un démarchage à domicile ou par téléphone, la loi Consommation instaure un délai de rétractation de 14 jours contre 7 auparavant, et le remboursement du consommateur dans un délai de 14 jours maximum après avoir exercé son droit de rétractation auprès du professionnel ou constaté un défaut de fabrication du produit.

La loi Consommation crée Bloctel, la liste d'opposition au démarchage téléphonique, pour mieux encadrer le démarchage téléphonique et protéger les consommateurs des pratiques abusives. L'inscription sur Bloctel est simple et gratuite : le consommateur qui ne souhaite pas être démarché peut s'inscrire sur le site internet www.bloctel.gouv.fr. en indiquant jusqu'à 8 numéros de téléphone fixe ou mobile sur lesquels il ne veut plus être contacté. Dans les 48h après sa demande d'inscription, il reçoit par courriel un lien de confirmation. Une fois ce lien validé, l'inscription devient effective dans un délai maximum de 30 jours et le consommateur est alors protégé (hors relations contractuelles en cours) pour une durée de 3 ans renouvelable.

Si le consommateur n'a pas d'accès à internet il peut s'inscrire par courrier à :

Service Bloctel - 6, rue Nicolas Siret - 10 000 Troyes.

Les professionnels avant toute démarche commerciale par téléphone, ont l'obligation de vérifier auprès de Bloctel si les personnes prospectées ne sont pas inscrites sur la liste sous peine de sanction.

Diverses recommandations

Sécurité doit être le mot d'ordre pour tous : respect de la vitesse sur le territoire communal (abords des commerces, routes, chemins...), tonnage, passage piétons et vélos, les sens de circulation, fleurissement de nos parterres et ceux de certains propriétaires complaisants.

Environnement Soyons vigilants : entretenons nos murs, haies, élaguons nos arbres pour éviter les nuisances (téléphone, électricité, passage), respectons les distances de plantations

Déjections canines Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.





Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral



Le brûlage de déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers est interdit toute l'année (règlement sanitaire départemental et code de l'environnement L.541-2). **Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit (matériaux non inertes : ciment, plâtre, parpaings, fibro (amiante) ...) ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits sur toute propriété.**

Vous avez la possibilité de valoriser vos déchets de trois manières : le compostage domestique, le broyage et le paillage, la déchèterie où vous pouvez y déposer vos déchets verts. Ils y seront valorisés. De plus, par votre facture des ordures ménagères, vous en financez le fonctionnement !!!



Objectif « zéro phyto »

La loi n°2014-110 du 6 février visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires au niveau national, dite « loi Labbé » et la loi n°2015-992 du 17 août relative à la transition énergétique pour la croissance verte, prévoient l'interdiction des produits phytosanitaires (sauf les produits de bio-contrôle inscrits sur une liste):

* Au 1^{er} janvier 2017 : dans les espaces publics, interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, voiries.

* Au 1^{er} janvier 2019 : vente, détention et utilisation pour les particuliers non professionnels (jardiniers amateurs). Les produits phytosanitaires ne sont plus en vente libre en magasin depuis le 1^{er} janvier 2017

Le « zéro phyto » se met en place dans le but d'un meilleur environnement pour tous. Il est plutôt recommandé que chacun prenne conscience de cette démarche. Avec un peu plus de sens de responsabilité, il n'est pas interdit, non plus, d'entretenir devant chez soi et fleurir sans gêner sur le domaine public.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS AIDE À AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE DE VOTRE LOGEMENT



www.touraine.fr

TOURAINES
LE DÉPARTEMENT

Plus de confort, moins de dépenses...

Vivre dans un logement mal isolé et mal chauffé a de multiples conséquences : factures qui gonflent, inconfort, gaspillage énergétique...

Le Conseil départemental et ses partenaires vous accompagnent pour financer vos travaux.

Pour qui ?

Les ménages d'Indre-et-Loire, propriétaires d'un logement de plus de 15 ans. Sous conditions de ressources et selon votre commune d'habitation.

Comment ?

Le Conseil départemental a confié à l'association SOLIHA Indre-et-Loire, une mission d'accompagnement et de suivi pour les particuliers.

Si vous rentrez dans les critères, SOLIHA se déplace à votre domicile pour préciser vos besoins et vous conseiller. Vous êtes accompagné dans toutes les démarches, des demandes d'aides financières jusqu'à la fin des travaux.

Pour en savoir plus :

Soliha Indre-et-Loire 02 47 36 25 50



Quels travaux ?

Il peut s'agir d'isoler votre logement au niveau des murs, combles ou fenêtres, d'améliorer votre système de chauffage ou de production d'eau chaude, comme le remplacement de votre chaudière. Les travaux doivent faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %.



engagement du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - 07-2017





PACS

Pacte Civil de Solidarité

Depuis le 1^{er} novembre 2017, selon une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48), les Pactes Civils de Solidarité (Pacs) sont enregistrés auprès de l'officier de l'état civil de la mairie du lieu de la résidence commune ou chez un notaire. Les tribunaux n'ont plus cette compétence. Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexes différents ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent prendre rendez-vous et se présenter ensemble au lieu de dépôt de leur dossier (devant l'officier d'état civil de la mairie ou chez un notaire), munis des documents originaux. Ils doivent rédiger et signer une convention qui comporte la signature des 2 partenaires.

Pièces à fournir :

- * Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété Cerfa n° 15726*02)
- * Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire Cerfa n° 15725*02)
- * Acte de naissance de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger
- * Pièce d'identité en cours de validité

Après avoir enregistré le Pacs, l'officier d'état civil restitue la copie de la convention aux partenaires. Le Pacs figure en mention marginale sur l'acte de naissance des partenaires.

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le site service-public.fr

ETAT CIVIL

Naissances

NOLAIS Zélie
LÉONHARD Ethan
DELAUNAY Ange
DESMÉ Mila
DEVIJVER RIBOT Cléopée

Mariages

Néant

Décès

BERTHELOT Jean-Michel
BILLEREY Suzanne
DE GHYNST Pierre
FLEURY Georges
LENOIR Bernadette
MILCENT Jean-Marie
PENOT Madeleine
POTTIER Alain



Le Centre des Finances Publiques de l'Ile-Bouchard

14 Route de Chinon 37220 PANZOULT

Tél : 02 47 58 50 40

est ouvert

le lundi de 9 h à 12 h

le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

le mercredi de 9 h à 12 h

le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

le vendredi de 9 h à 12 h



**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

QUI ?

Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.**

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



RECRUTEMENTS
ET CONTACTS
AU DOS

Liste électorale



Si vous avez plus de 18 ans, vous êtes français ou européen et avez une attache avec la commune de Chaveignes (domicile, résidence depuis 6 mois au moins de façon continue et effective ou vous payez depuis 5 ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation), vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de Chaveignes.

Pour que votre inscription soit effective au 1er mars de l'année suivante, vous devez vous inscrire avant le 31 décembre. Vous avez le choix entre deux possibilités : vous rendre en mairie de Chaveignes avec votre carte d'identité ou votre passeport et une pièce justificative de domicile (Ex : copie de facture de téléphone, électricité, quittance de loyer ...) ou vous inscrire via internet en joignant les mêmes documents scannés sur : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscriptionlistes-electorales.html>

Avis aux nouveaux arrivants

Nous vous invitons à vous présenter à la mairie suite à votre arrivée sur la commune pour faire votre connaissance, vous informer des services dont dépend la commune et pour différentes démarches administratives : inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre, mise à jour du listing des ordures ménagères,

Données relatives à la commune

Superficie de la commune : 2134 hectares

Altitudes : mini : 45 m - maxi : 117 m

Population au 31/12/2016 : 571 habitants

Nom des habitants : Chaveignais et Chaveignaises



Festivités	Organisateur	Dates en 2018
Soirée dansante avec coucou à Champigny/Veude	Comité des Fêtes	03 Mars
Banquet de commémoration de l'armistice 1945	Commune	08 mai
Randonnée pédestre, cycliste et équestre	Comité des Fêtes et commune	03 juin
Fête de la St Jean et feu d'artifice	Comité des Fêtes et commune	30 juin
Randonnée et repas champêtre	Commune	14 juillet
Marché fermier - marché gourmet	Commune et associations	14 octobre
Banquet de commémoration de l'armistice 1918	CCAS et commune	11 novembre
Arbre de Noël	Comité des Fêtes et CCAS	08 décembre

Tarifs de la salle des fêtes

Lors d'une location, la prise des clés est fixée le matin à 8 h 30 et la remise des clés le lendemain du dernier jour de location à 8 h 30. Pour un vin d'honneur ou une réunion, une plage horaire de 5 h est fixée avec le locataire.

- Tarif A : tarif pour une journée
- Tarif B : tarif pour deux journées
- Tarif C : tarif pour vin d'honneur et réunion
- Tarif D : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille ou la remise des clés à 11 h le lendemain
- Tarif E : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille et la remise des clés à 11 h le lendemain

Tarifs	Période du 1 ^e octobre au 30 avril		Période du 1 ^e mai au 30 septembre	
	Hab. commune	Hab. hors commune	Hab. commune	Hab. hors commune
A	125.00 €	180.00 €	90.00 €	145.00 €
B	215.00 €	300.00 €	145.00 €	230.00 €
C	70.00 €	75.00 €	35.00 €	40.00 €
D	20.00 €	20.00 €	20.00 €	25.00 €
E	40.00 €	40.00 €	40.00 €	40.00 €

- Associations ayant leur siège social à Chaveignes ----- 31.00 €
- Associations oeuvrant en faveur de l'emploi ----- 31.00 €
- Caution restituée ou retenue suivant l'état du parquet ----- 30.00 €
- Caution restituée ou retenue suivant l'état de la salle ----- 122.00 €